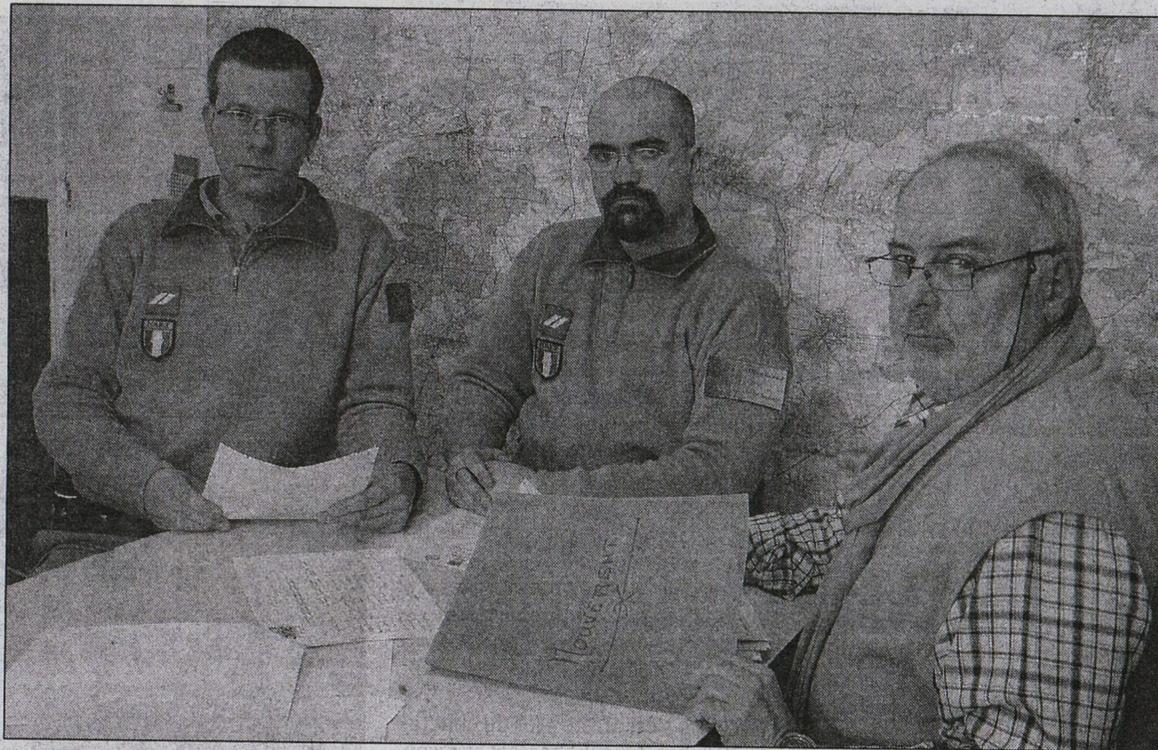


« Pour une reconnaissance de nos missions »

OISE • Les agents de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage veulent une revalorisation de leurs traitements et primes. Un rassemblement est prévu à Amiens cet après-midi.

On a commencé à grogner, on a prévenu. On sentait des grincements de dents au sein de l'office. On a alerté et personne n'a voulu négocier. » Après mûre réflexion, les agents techniques et techniciens de l'environnement de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) ont donc décidé de se joindre à un mouvement national de mécontentement. « On réduit nos actions à des missions administratives, détaille Christian Lamarre, secrétaire national adjoint du Syndicat national de l'environnement (SNE-FSU). Nous n'assurons plus nos missions de police, d'enquête administrative ou de technicité. »

Fonctionnaires d'État depuis 2001 - avant ils étaient rattachés aux fédérations départementales de la chasse - les agents de l'ONCFS se sont aperçus, en comparant leurs fiches de traitement avec des collègues d'autres administrations, qu'à mission ou qualification égales, ils étaient moins payés. « La Police nationale, par exemple, a des indices supérieurs aux nôtres pour un travail équivalent et ils changent d'échelon tous les 2 ans. À l'Office national des forêts, après 9 ans de carrière, un agent atteint un indice que nous mettons 26 ans à obtenir, analyse Christian Lamarre. Il y a en moyenne 16% d'écart avec ceux de l'Onema (ndlr : Office national de l'eau et des milieux aquatiques) alors que ce sont des gens avec lesquels on nous demande de travailler. Nous sommes un des



Stéphane Macé, Guillaume Ganeau et Christian Lamarre voudraient voir leur travail reconnu à sa juste valeur.

derniers corps d'État à être en catégorie C. »

Un mouvement suivi à 85%

Et la pilule passe d'autant plus mal que les agents de l'ONCFS sont rattachés à l'un des plus grands ministères - celui de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer - dont dépend la mise en place des dispositions du Grenelle de l'environnement. Ils

demandent donc une réévaluation de leurs grilles salariales et veulent les mêmes primes que les agents de police. Dans l'Oise, de plus, deux postes restent vacants et deux autres ont été gelés. Au niveau national, 85% des agents se sont joints au mouvement, à l'appel du SNE-FSU, de l'Unsa, de la CGT et de l'EFA-CGC. Dans l'Oise, la totalité des douze agents, implantés à Compiègne et Breuil-le-Vert, reste dans les

bureaux. Cet après-midi, ils participeront à un rassemblement devant la préfecture de région, à Amiens. « Nous avons demandé à être reçus pour pouvoir faire remonter nos doléances au plus haut niveau. » S'ils n'obtiennent aucune revalorisation, ils n'excluent pas de durcir le mouvement, de monter à Paris, « comme en 1996 lorsque nous avons fait le siège devant le ministère de l'Environnement ».

ORIANNE MAERTEN

A SAVOIR

L'Office national de la chasse et de la faune sauvage est un établissement public, dépendant du ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer.

Ses missions sont de deux ordres :

- de police de l'environnement (chasse, pêche, etc.) et de la protection de la nature (eau, circulation des véhicules dans les espaces naturels, etc.).
- de technicité (suivi d'espèces, comptages, baguage).